

## **LA MRC DE LA MITIS LANCE DES CONSULTATIONS PUBLIQUES POUR PRÉPARER L'AVENIR AGRICOLE DE SON TERRITOIRE**

**MONT-JOLI, LE 6 MARS 2026.** La MRC de La Mitis convie les producteurs, productrices et l'ensemble de la population à participer à deux consultations publiques dans le cadre de la mise à jour de son Plan de développement de la zone agricole (PDZA) 2025-2035.

Les consultations se tiendront le mercredi 18 mars, de 19 h 30 à 22 h, au Centre polyvalent de Saint-Gabriel, ainsi que le mardi 24 mars, de 9 h 30 à 12 h, au Centre communautaire de Sainte-Flavie. Les discussions porteront notamment sur la vitalité des entreprises agricoles, le contexte social et environnemental, les relations entre agriculture et municipalités ainsi que l'environnement d'affaires agricole.

« Nous souhaitons offrir des rencontres conviviales et ouvertes, où chacun pourra s'exprimer librement. À Saint-Gabriel, en soirée, nous offrirons à tous les participants un bar à tacos. À Sainte-Flavie, le matin, les participants seront accueillis avec du café et des viennoiseries. Plusieurs tables thématiques permettront d'aborder les grands enjeux identifiés, mais rien n'empêche les participants de soulever les sujets qui leur tiennent à cœur. L'objectif est d'entendre le terrain et de favoriser les échanges », explique le conseiller au développement agroalimentaire à la MRC de La Mitis, Jonathan Ferté.

### **UNE DÉMARCHE QUI S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ**

Une première consultation a eu lieu le 11 février à Sainte-Flavie, réunissant des entreprises mitissiennes actives en mise en marché et en transformation. Les prochaines rencontres permettront d'élargir la réflexion à l'ensemble des producteurs et productrices, ainsi qu'à la population, afin de recueillir leurs priorités, leurs enjeux et leurs idées pour l'avenir agricole du territoire.

Adopté une première fois en 2016, le PDZA permet à la MRC de définir des priorités locales afin de soutenir et d'accompagner le développement du secteur agricole. Dans un territoire où près de 80 % de la superficie est située en zone agricole et où l'on compte près de 230 entreprises agricoles, cette planification constitue un outil stratégique pour orienter les actions des prochaines années.

Pour Jonathan Fierté, cette démarche arrive à un moment charnière. « Depuis 2016, le milieu a beaucoup évolué. Au cours des 10 dernières années, plusieurs nouvelles entreprises se sont implantées sur le territoire, d'autres ont été transférées à la relève, assurant la continuité de fermes d'importance régionale. En même temps, les défis de rentabilité et de mise en marché demeurent bien réels. La mise à jour du PDZA doit nous permettre d'identifier les priorités pour soutenir concrètement nos entreprises et préparer l'agriculture de demain. »



## **L'AGRICULTURE AU CŒUR DE L'IDENTITÉ MISTISSIONNE**

L'agriculture mitissienne occupe une place centrale dans le paysage et l'économie régionale. Elle se caractérise notamment par une forte présence de productions laitières, bovines et ovines, ainsi que par une diversité croissante d'entreprises en transformation et en mise en marché de proximité. On retrouve plus de 60 entreprises agroalimentaires qui vendent directement aux citoyennes et citoyens. Celles-ci sont mises en valeur dans le guide Goûtez La Mitis, produit chaque été par la MRC depuis cinq ans, ainsi que par l'entremise des trois marchés publics répartis sur le territoire, le marché public des Hauts-Plateaux à Saint-Gabriel-de-Rimouski, le marché public de La Mitis à Sainte-Flavie et le marché public de Sainte-Luce. Certaines infrastructures agricoles stratégiques sont également présentes sur le territoire, comme la ferme-école du Centre de formation professionnelle (CFP) de Mont-Joli-Mitis et l'abattoir de Luceville.

« L'agriculture est au cœur de l'identité et de l'économie de La Mitis. Elle façonne nos paysages, soutient nos communautés et contribue directement à notre vitalité économique. Il est essentiel que cette planification se fasse avec le milieu, autant avec les entreprises qu'avec la population, puisque l'agriculture nous concerne tous », souligne le préfet de la MRC de La Mitis, Bruno Paradis. « Ces consultations sont une occasion de réfléchir ensemble à la vitalité et à la pérennité de notre territoire pour les prochaines années. »

## **PARTICIPER À LA DÉMARCHE**

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire :

- En ligne : <https://forms.gle/FmP51zzupXMyjTc98>
- En communiquant avec la MRC au 418 775-8445, poste 2247

Les participants inscrits avant le 16 mars courront la chance de gagner l'un des quatre paniers de produits régionaux d'une valeur de 100 \$ chacun offerts.

L'inscription demeure possible après cette date et les personnes intéressées pourront également se présenter sur place. La MRC encourage toutefois les participants à confirmer leur présence à l'avance afin de faciliter l'organisation des rencontres.

*Il est possible de suivre l'évolution de la démarche et de consulter le bilan des actions du PDZA réalisées depuis 2016 sur le site web de la MRC de La Mitis : <https://mrcmitis.ca/pdza2025>*

## **À propos de la MRC de La Mitis**

La MRC de La Mitis est un gouvernement municipal de juridiction provinciale, dirigé par les maires et mairesses des 16 municipalités du territoire mitissien. Elle assure la planification et facilite le développement cohérent de son territoire selon les principes du développement durable, et ce, par des actions de mise en commun de services, de concertation et de service-conseil destinés aux municipalités, aux organisations et aux individus.

- 30 -

### **Source :**

Adeline Mantyk  
Responsable en communication et marketing  
418 775-8445 poste 2201  
[amantyk@mitis.qc.ca](mailto:amantyk@mitis.qc.ca)

